



MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE

1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0

Téléphone : (819) 374-4525

Courriel : municipalite@st-maurice.ca



INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion d'août 2026

Pour faire suite à la réunion du conseil du lundi 11 août dernier, voici les principales décisions et les projets en cours.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion précédente, il est déposé lorsqu'il est adopté sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Demandes de dérogation acceptées

- 2981, rang Saint-Jean
- 3131, Rang Saint-Jean
- 7, rue Nancy

Résolution pour la résiliation de contrat avec carrefour canin

À la suite des pressions exercées par des citoyens, le conseil municipal a bien entendu la requête et a demandé une résiliation du contrat avec le Carrefour Canin. Le contrat se terminera le 31 décembre de cette année. Nous effectuerons des recherches afin de combler ce contrat au cours des prochains mois.

Résolution pour s'unir avec l'UMQ

Afin d'effectuer des changements à l'éclairage des parcs qui sont désuets, la municipalité va s'unir à l'UMQ pour l'achat de groupe et ainsi rendre au DEL ses équipements.

Études géotechniques

Au cours du mois de juillet, des études géotechniques ont été réalisées afin de connaître la portée du sol dans le stationnement du terrain de baseball et ceci, afin d'y construire une nouvelle patinoire.

Résolution d'embauche d'une coordonnatrice aux loisirs à temps partiel

Nous avons la chance d'accueillir dans nos rangs Madame Tatiana Comtois qui sera la nouvelle tête de proue aux loisirs. Madame Comtois a su nous démontrer au cours de l'été son savoir faire en dirigeant avec succès le camp de jour.

Demande de dons

Un don a été accordé aux pompiers de Saint-Maurice afin qu'ils puissent participer au relais pour la cause des grands brûlés.

Contrat de travaux de rapiéçage d'asphalte

Un contrat a été octroyé à Pagage Gravel afin d'effectuer des réparations dans nos rues. Ces travaux seront effectués au cours du mois qui vient.

Toujours présent sur notre site web

L'état comparatif au budget 2026

Assemblée publique de consultation pour le projet de règlement 2025-657

Le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2025-657 modifiant le plan d'urbanisme 2009-489 afin de modifier les usages de la zone 329-A (rang Saint-Alexis-Est)

À la suite de l'adoption de ce projet de règlement, une assemblée publique aura lieu à la salle municipale (grande salle en haut) :

- **Lundi le 14 septembre 2026 à 18 h 30**

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi 14 septembre à 19h** à la salle municipale. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister. N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus.



Pour une résidence permanente, les fosses septiques sont vidées une fois aux 2 ans. Les fosses septiques des résidences saisonnières sont vidées une fois aux 4 ans. Les vidanges sont conformes au [Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées](#).

Toutes l'information sur votre fosse septique au même endroit

Pour connaître la date de notre passage, télécharger la preuve de vidange ou les détails en lien avec votre fosse septique, accédez à

MON DOSSIER

Saint-Maurice

10 au 22 septembre

Informations importantes

- Un jour ouvrable avant le jour prévu, vous devez rendre votre fosse septique accessible, comme il est décrit dans ce document.
- Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu. La vidange peut être reportée jusqu'à 5 jours suivant la date indiquée.
- La présence du propriétaire n'est pas requise lors de la vidange.
- Certains éléments épurateurs demandent une intervention spéciale avant la vidange. Vous devez vous assurer que toute la procédure recommandée par le fabricant a été suivie.
- Informez-nous à l'avance si des contraintes nous empêchent de vidanger votre fosse.

Votre fosse septique est un milieu vivant

Ne versez JAMAIS de résidus domestiques dangereux dans votre évier



Évitez de déposer des substances difficiles à décomposer (cheveux, huiles et graisses, essuie-tout, serviettes humides de nettoyage ainsi que les serviettes hygiéniques et tampons)

Nettoyage du préfiltre

Un préfiltre est un dispositif installé à la sortie de la fosse septique qui sert à retenir les matières solides et les particules en suspension dans la fosse évitant qu'elles n'atteignent le champ d'épuration.

Il est de votre responsabilité de nettoyer votre préfiltre au moins une fois par année. Il vous suffit d'ouvrir le deuxième couvercle, de retirer le préfiltre et de le rincer avec un tuyau d'arrosage au-dessus du premier compartiment.

Notez que ce ne sont pas toutes les fosses septiques qui sont munies d'un préfiltre.

Septembre : retour des habitudes... et des bons réflexes de tri

Les vacances sont derrière nous, les boîtes à lunch sont de retour et la routine reprend tranquillement sa place. Septembre, c'est le moment parfait pour repartir du bon pied... jusque dans nos habitudes écoresponsables !

En famille, le retour à la routine est l'occasion idéale de remettre en pratique les bons réflexes du quotidien. On pense à bien trier nos matières : les contenants, emballages et imprimés prennent le chemin du bac bleu, tandis que les restes de table, résidus verts ainsi que les papiers et cartons souillés vont dans le bac brun.

Un petit geste, de grands bénéfices! Composter permet de mieux valoriser nos matières, de réduire le gaspillage alimentaire et de limiter les déchets envoyés à l'enfouissement, tout en contribuant à faire des économies.

Après l'été, donnez une deuxième vie à vos objets



Les soirées fraîchissent, le camping est terminé et les équipements d'été commencent tranquillement à être remis... mais voilà qu'on découvre quelques bris : une tente déchirée, une chaise de patio cassée ou un barbecue qui a fait son temps.

Avant de tout jeter, pensez à l'écocentre ! Ces articles sont interdits dans le bac bleu et brun. La plupart des objets reçus seront démontés pour en extraire leurs matières premières.

Un petit détour qui fait une grande différence pour l'environnement !

À VENIR EN OCTOBRE :

- Feuilles d'automne : adoptez le feuillicyclage
- Semaine québécoise de réduction des déchets

Le potager tire à sa fin : place aux dernières récoltes

Septembre marque la fin d'une belle saison au jardin. C'est maintenant le moment de récolter le fruit de nos efforts : tomates, courges, fines herbes et légumes oubliés au fond du potager peuvent encore être transformés en délicieux repas ou conserves maison.

Et que faire des légumes trop mûrs qui ne sont plus comestibles ? Dans le bac brun ! Ils seront transformés en compost, tout comme les plants de légumes fatigués, les fleurs fanées et les résidus végétaux retirés du jardin.

En utilisant votre bac brun, vous permettez à la nature de reprendre son cycle et vous contribuez à créer une ressource précieuse pour les sols d'ici. Une belle façon de boucler la boucle et de redonner à la terre ce qu'elle nous a offert.



PLUS D'INFORMATIONS :

/Energycycle1
energycycle.ca